



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2002/7
25 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES MARCHANDISES
DANGEREUSES ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE
DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques
(Troisième session, 10-12 juillet 2002)

**TRAVAUX FUTURS CONCERNANT LE SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ**

Transmis par l'Association européenne des gaz industriels (EIGA)

Introduction

Comme l'EIGA l'a indiqué dans différents documents informels qu'elle a soumis à la session de décembre, il y a plusieurs questions relatives aux gaz qu'il faut examiner plus avant au cours du prochain exercice biennal.

Proposition

L'EIGA souhaiterait que les questions suivantes soient examinées:

- Éléments devant figurer sur les étiquettes placées sur les récipients contenant des gaz présentant plus d'un risque, y compris l'ordre de prépondérance des dangers sur le lieu de travail;
- Corrosivité des gaz et des mélanges; interaction avec la toxicité systémique aiguë;
- Valeurs limites génériques.

Justification

Le Système général harmonisé ne traite pas de toutes les questions relatives aux gaz et doit donc être étoffé dans ce domaine. Étant donné la spécificité des gaz et leur interaction avec l'air, le Système général harmonisé ne peut être mis en œuvre que partiellement à ce stade.

L'EIGA considère que certains aspects de ces problèmes doivent être examinés de manière approfondie par un groupe de travail approprié et est prête à participer aux réunions de ce groupe si nécessaire.
